Avis 97-A-12 du 17 juin 1997

relatif à une demande d'avis présentée par l'Ordre des experts-comptables, les syndicats professionnels IFEC (Institut francais des experts-comptables), ECF (fédération des experts-comptables de France) et l'association syndicale 'Promouvoir la profession comptable', portant sur la restriction d'exercice de leur activite professionnelle dans le domaine juridique

Posted on: 27 juin 1997 | Secteur :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	Ordre des experts-comptables, Institut français des experts-comptables (IFEC), Fédération des experts-comptables de France (ECF), Promouvoir la profession comptable (association syndicale)
Dispositif(s)	se référer à l'avis

Lire

le texte intégral de l'avis
164.58 Ko